

## La Ville de Paris vote la recapitalisation de la Semaest et de sa filiale, la Foncière Paris Commerces

**Le conseil de Paris vient de voter la recapitalisation de la Semaest et de sa filiale, la Foncière Paris Commerces, pour pérenniser l'action publique menée en faveur du commerce et de l'artisanat dans les quartiers parisiens. 79 commerces de proximité dont 32 commerces culturels, installés par la Semaest, vont pouvoir être rachetés par la Foncière Paris Commerces.**

Depuis 2004, la Ville de Paris a missionné la Semaest pour mener des actions de préservation et de développement du commerce de proximité et de l'artisanat dans de nombreux quartiers parisiens. A travers les opérations Vital'Quartier, la Semaest intervient pour acheter, par voie de préemption ou de gré à gré, les locaux commerciaux situés dans des zones touchées par la mono-activité ou la désertification commerciale afin de réimplanter des commerçants et artisans indépendants à des loyers compatibles avec leur activité. Au total, près de 650 commerces de proximité, soit 75 000 m<sup>2</sup>, se sont installés ou ont maintenu leur activité grâce à l'intervention de la Semaest.

En 2013, alors que le dispositif Vital Quartier 1 touchait à sa fin, la Ville de Paris, la Semaest et la Banque des territoires ont recherché ensemble le moyen de maintenir la protection des commerces les plus menacés et les plus stratégiques, en créant la Foncière Paris Commerces, pour intervenir sur le marché de l'immobilier commercial et notamment pour acquérir les locaux commerciaux du dispositif Vital'Quartier 1.

La fin de l'opération Vital'Quartier 2, qui interviendra fin 2022, doit s'accompagner comme pour Vital'Quartier 1 de la revente des locaux commerciaux acquis par la Semaest : 79 locaux sont concernés dont 32 commerces culturels. C'est donc à la fois pour maintenir une protection des activités culturelles particulièrement fragiles et pour conserver la maîtrise de locaux ayant contribué à la requalification et à la redynamisation des quartiers parisiens, qu'un rachat de ces locaux par la Foncière Paris Commerces a été validé par la Ville de Paris, la Banque des territoires et la Semaest.

L'augmentation de capital de la Foncière Paris Commerces à hauteur de 14,4 M€, en complément d'un financement bancaire, va permettre le rachat de ces locaux. La Semaest participera à la recapitalisation de la Foncière Paris Commerces grâce à un apport en numéraire de ses deux principaux actionnaires, la Ville de Paris et la Banque des territoires.

### Contact presse

Sabrina Le Bourgeois

[s.lebourgeois@semaest.fr](mailto:s.lebourgeois@semaest.fr) - 06 81 70 41 75